



**ASSEMBLÉE NATIONALE
DU QUÉBEC**

Cabinet

Leader parlementaire de l'opposition officielle

Québec, le 1^{er} février 2022

Monsieur Siegfried Peters
Secrétaire général de l'Assemblée nationale
Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires
2e étage, Bureau 2.50
Québec (Québec) G1A 1A3

Monsieur le Secrétaire général,

Vous me permettez, au nom du député de Robert-Baldwin, de vous transmettre le libellé de la motion que nous souhaitons débattre ce mercredi 2 février, à la rubrique des affaires inscrites par les députés de l'opposition et ce, conformément aux dispositions de l'article 97 et suivants de notre Règlement.

Veuillez recevoir, Monsieur le Secrétaire général, l'expression de mes sentiments distingués.

La directrice de cabinet,

Cindy Moreau

p.j.

Affaires inscrites par les députés de l'opposition
(Art. 97 et ss. RAN)

« Que l'Assemblée nationale constate que la hausse du coût de la vie au Québec pénalise et inquiète l'ensemble des Québécois, notamment les plus vulnérables et les jeunes familles;

Qu'elle déplore que l'indice des prix à la consommation au Québec à l'automne 2021 a connu la pire hausse depuis les 30 dernières années avec une hausse de plus de 5%;

Qu'elle prenne acte que la hausse du coût moyen d'un loyer en 2020 dans certaines régions du Québec était de 4,2% selon la SCHL et que le coût médian pour certains arrondissements de la Ville de Montréal a connu une augmentation entre 14% et 21%;

Qu'elle prenne acte de la hausse importante du coût des maisons en 2021 qui dépasse 20% dans certaines régions du Québec;

Qu'elle constate que la croissance des salaires a été insuffisante pour contrer les effets du coût de la vie et que le pouvoir d'achat des Québécois a reculé;

Qu'elle prenne acte qu'à ce jour, la principale réaction du gouvernement caquiste face à la hausse du coût de la vie a été le versement d'un montant forfaitaire unique qui à lui seul ne peut pallier l'impact de la hausse du coût de la vie de façon durable et pérenne;

Enfin, qu'elle exige du gouvernement caquiste la mise en place d'un plan d'urgence et des mesures structurantes pour pallier les effets de la hausse du coût de la vie. »

Présentée par le député de Robert-Baldwin
Le mercredi 2 février 2022